

<sup>2</sup> : de l'oxygène !!!

*Nous voulons*

Des sas vélos, au niveau des feux tricolores.



2  
O : de l'Oxygène !!!

*Nous voulons*

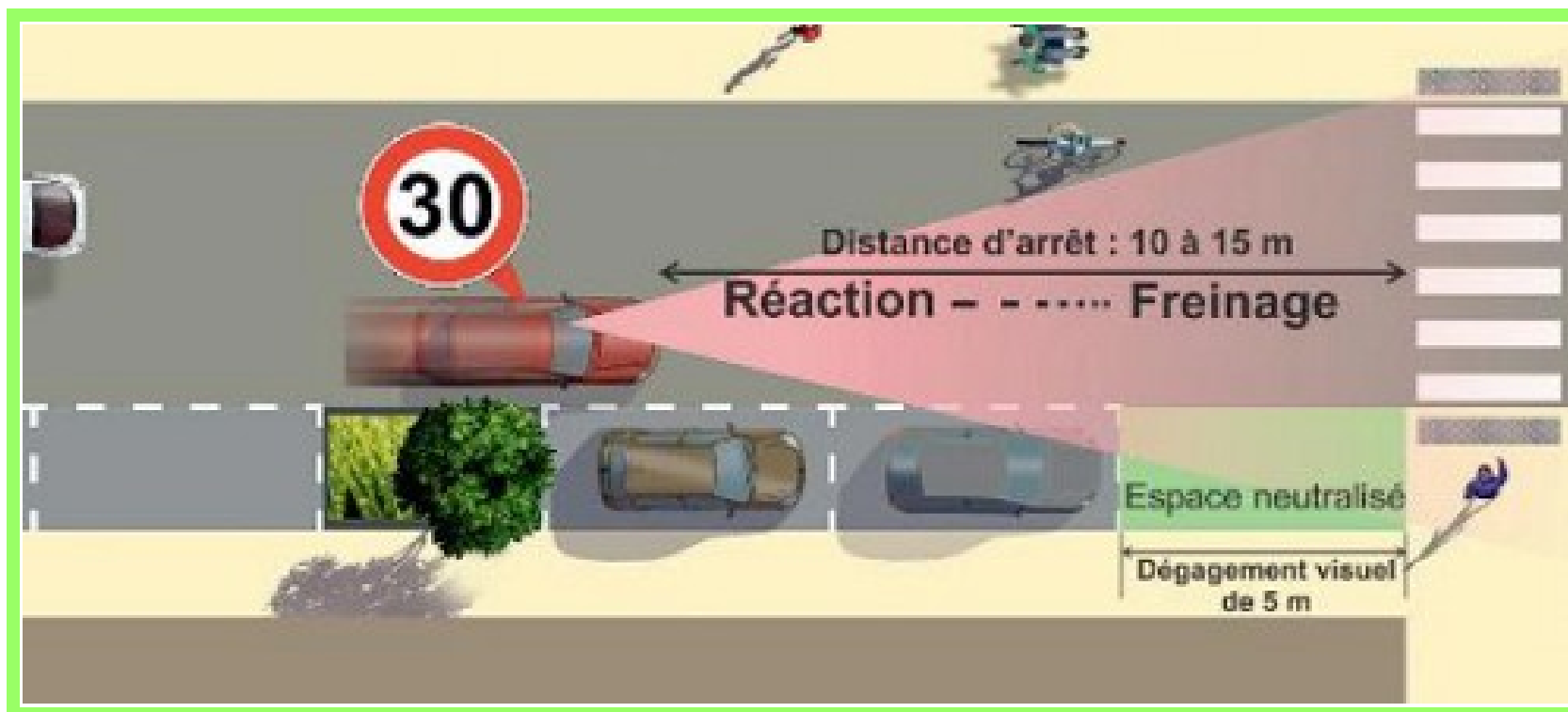
La sanction systématique des véhicules stationnés sur les trottoirs, les zébras, les terre-pleins, les pistes cyclables...



**O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!**

*Nous voulons*

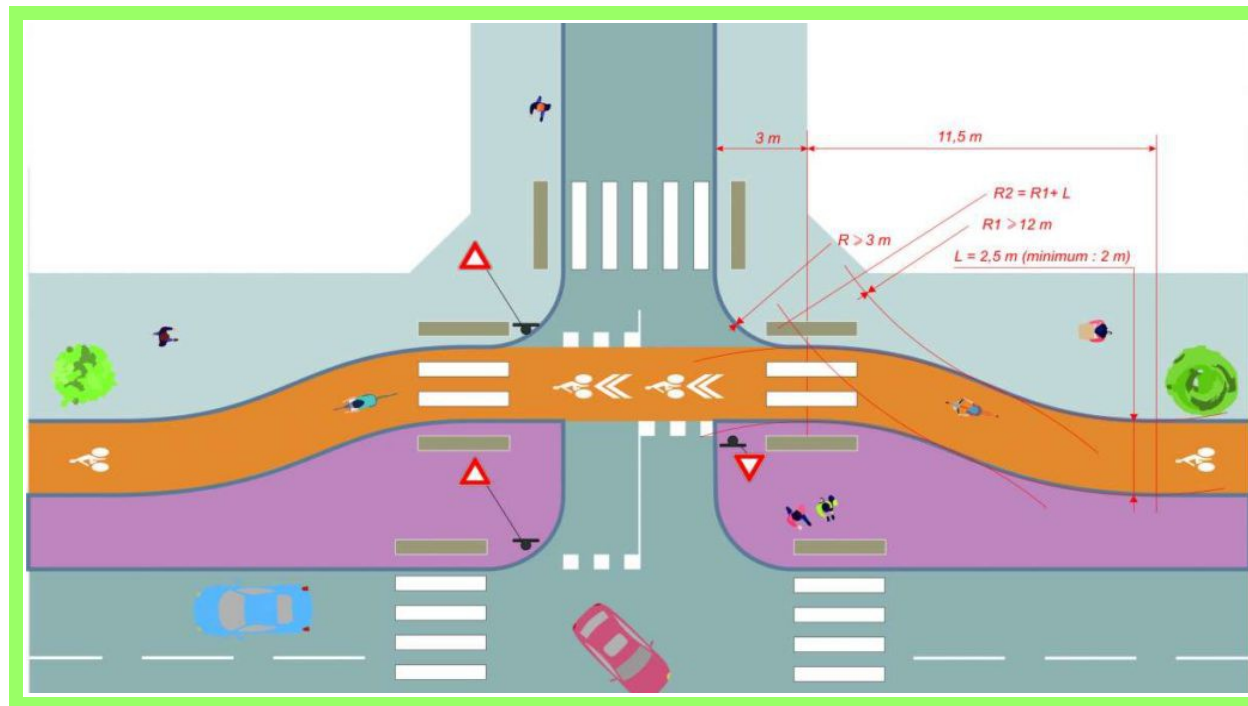
La suppression des places de stationnement  
5 mètres en amont des passages piétons.  
(A réaliser au plus tard 26 déc. 2026.)



**O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!**

*Nous souhaitons*

Croisement entre une rue ou une petite route,  
donner la priorité de passage à la piste cyclable  
(Signalisation horizontale et verticale adaptée)



**O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!**

*Nous voulons*

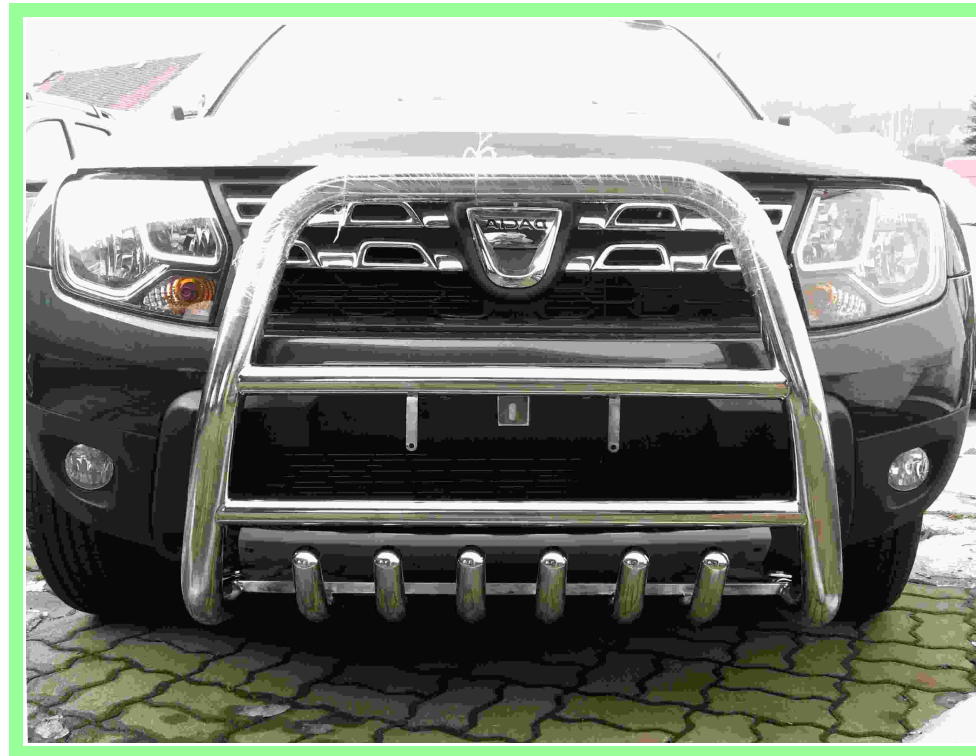
Sur un giratoire, s'il existe 2 voies,  
l'établissement de « ronds-points hollandais ».  
(Exemple : rond-point du Mas à Firminy.)



O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!

*Nous voulons*

L'immobilisation des véhicules  
équipés d'un pare-buffle  
(Interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018)



O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!

Enquête

Pourquoi roulez-vous en SUV ?



2  
O : de l'Oxygène !!!

Nous voulons

Des trottoirs larges de 1,50 m minimum.





<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!

*Nous voulons*

Les centres-villes en zone 30.



O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!

Nous voulons

En zone 30, prévenir les automobilistes qu'un cycliste peut venir à contre-sens, dans une rue à sens unique.



O<sup>2</sup> : de l'Oxygène !!!

Nous suggérons

Déplacements de moins de 5km :  
voiture, vélo, ou marche ???



- 42 % des personnes, dont le lieu de travail est situé à moins de 1 km de leur domicile, s'y rendent en voiture.  
(source : Olivier Razemon journaliste au Monde)

- 60 à 70 % des trajets de moins de 5 km s'effectuent en voiture  
(source : ministère de la transition écologique)



 : de l'xygène !!!

En ville, les piétons sont toujours prioritaires.

(ce qui ne les autorisent pas à faire n'importe quoi)

 : de l'xygène !!!

*Nous souhaitons*

Sur les véloroutes.

Avec ou sans bande cyclable, limiter la vitesse des véhicules à 70km/h (maxi).

Sur les routes à une voie, limiter la vitesse des véhicules à 50km/h (maxi).

Des aires de pique-nique avec borne de recharge des batteries.

Sur les véloroutes, mieux informer les automobilistes (panneaux et marquages au sol).



